



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **17 septembre 2018 à 19 h**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Absences : Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, le directeur du Service de police et le directeur du Service de l'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 août 2018;
4. **Règlement**
5. **Administration**
 - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
 - 5.2 Nominations à divers comités, commissions, associations et organismes - modification de la résolution CA17 12 308;
 - 5.3 *Projet La Route des Belles-Histoires* - autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière pour les services d'une ressource culturelle régionale;
6. **Ressources humaines**
 - 6.1 Nomination d'un lieutenant aux opérations - Service de sécurité incendie;
 - 6.2 Embauche temporaire d'un commis-secrétaire à la Cour municipale - Service du greffe;
 - 6.3 Retiré;
 - 6.4 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
 - 6.5 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
 - 6.6 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
7. **Gestion financière**
 - 7.1 Liste des comptes à payer;
 - 7.2 Retiré;
 - 7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - versement au programme accès-logis année 2018;
8. **Urbanisme**
9. **Travaux publics**
 - 9.1 Déneigement et déglçage des voies de service de la route 117 - contrat;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

- 9.2 Réfection de la dalle de patinoire - parc Daniel-Lauzon - contrat;
- 9.3 Réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase II et du stationnement du parc Daniel-Lauzon - acceptation provisoire des travaux;
- 9.4 Fourniture et transport de sable abrasif 2018-2019 - contrat;

10. Environnement

11. Culture et loisirs

- 11.1 Autorisation de passage et d'événement;
- 11.2 Accueil et perception des plateaux sportifs - contrat;

12. Police

- 12.1 Entretien d'un système de radiocommunication voix et modification de couverture d'un site radio - mandat.

13. Incendie

14. Rapport

15. Acceptation de la correspondance

16. Affaires nouvelles

17. Période d'intervention des membres du conseil

18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19. Levée de la séance

CA18 09 218

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

3. Procès-verbal

CA18 09 219

3.1 Séance ordinaire du 13 août 2018

PRENANT ACTE QU' une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 13 août 2018, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Règlement

5. Administration

CA18 09 220

5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par madame Mélanie Matte



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 221

5.2 Nominations à divers comités, commissions, associations et organismes - modification de la résolution CA17 12 308

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU DE modifier la résolution CA17 12 308 nommant diverses personnes sur les comités, commissions, associations et organismes relevant du conseil d'agglomération par le remplacement de conseillers sur certains comités, comme suit :

Comités et commissions	Remplacement de	Par
Fiducie du Domaine Saint-Bernard	Monsieur François Marcoux	Madame Sylvie Vaillancourt
Comité des travaux publics	Madame Sylvie Vaillancourt	Monsieur Joël Charbonneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 222

5.3 Projet *La Route des Belles-Histoires* - demande d'aide financière pour les services d'une ressource culturelle régionale

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) met à la disposition des organismes admissibles une aide financière permettant de soutenir la réalisation de projets visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE les modalités de l'aide financière pouvant être accordée représentent 50 % des dépenses admissibles pour une somme maximale de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet régional de *La Route des Belles-Histoires* est une initiative de Tourisme Laurentides avec la participation active de la MRC des Laurentides et des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides contribue financièrement à *La Route des Belles-Histoires* pour un montant annuel de 9 536 \$, taxes en sus, via l'entente 2015-2020 avec Tourisme Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE *La Route des Belles-Histoires* est une route touristique officielle du Québec qui permet de faire découvrir la région des Laurentides sous un nouvel angle et de mettre de l'avant les divers atouts culturels et touristiques autant régionaux que locaux;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun d'une ressource régionale en culture au sein de la MRC des Laurentides pour le projet de *La Route des Belles-Histoires* permettra d'assurer le soutien requis pour assurer une coordination et une cohésion des diverses démarches et une certaine harmonisation des actions locales pour un rayonnement régional du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pascal De Bellefeuille



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU :

D' approuver le dépôt par la MRC des Laurentides d'une demande d'aide financière au montant de 30 000 \$ pour le partage d'une ressource culturelle pour *La Route des Belles-Histoires*, dans le cadre du programme d'*Aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal* du MAMOT;

DE désigner la MRC des Laurentides à titre de responsable régional de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

CA18 09 223

6.1 Nomination d'un lieutenant aux opérations - Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT la vacance d'un poste de lieutenant aux opérations au Service de sécurité incendie et l'affichage de celui-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU DE procéder à la nomination de monsieur Simon Beaulne, à titre de lieutenant aux opérations au Service de sécurité incendie à compter du 18 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 224

6.2 Embauche temporaire d'un commis-secrétaire à la Cour municipale - Service du greffe

CONSIDÉRANT le volume de travail administratif dû au départ de la greffière de la Cour municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de madame Lina Lorena Gauthier, à titre de commis-secrétaire à la Cour municipale au Service du greffe, pour une période de deux jours semaine, les mardis et mercredis, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur et ce, jusqu'à l'entrée en fonction d'un greffier à la Cour municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Retiré

CA18 09 225

6.4 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 179 pour une période d'un quart de travail de douze heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 226 6.5 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 207 pour une période d'un quart de travail de douze heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 227 6.6 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 180 pour une période d'un quart de travail de douze heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Gestion financière

CA18 09 228 7.1 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2018 au montant de 316 446,93 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Retiré

CA18 09 229 7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - versement au programme accès-logis année 2018



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE verser la somme de 12 973,73 \$ (poste budgétaire 02-520-00-970),
à l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant pour le programme accès-logis de
l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Urbanisme

9. Travaux publics

CA18 09 230

9.1 Déneigement et déglçage des voies de service de la route 117 - contrat

CONSIDÉRANT QUE la Ville a la responsabilité de l'entretien des voies de
service de la route 117 entre les chemins de Brébeuf et
des Hauteurs;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a procédé à un appel
d'offres public pour l'entretien d'hiver de ces routes et
qu'une seule soumission a été reçue;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'accepter la seule soumission conforme reçue d'Excavation Miller
(2014) au montant de 51 840 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-330-00-521), pour
le déneigement et le déglçage des voies de service de la route 117, entre les
chemins de Brébeuf et des Hauteurs, pour la saison 2018-2019, avec possibilité de
renouvellement aux mêmes conditions pour deux années supplémentaires, le tout
conformément aux documents d'appel d'offres TP-2018-32 et réparti comme suit :

- Saison 2019-2020 : 51 840 \$;
- Saison 2020-2021 : 51 840 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 231

9.2 Réfection de la dalle de patinoire - parc Daniel-Lauzon - contrat

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à la réfection et au remplacement
de la dalle de la patinoire au parc Daniel-Lauzon et que le
Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres
public pour ce projet dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Montant (taxes en sus)
Nordmec Construction inc.	219 830,75 \$
Inter Chantiers inc.	248 245,28 \$
9088-9569 Québec inc.	321 228,38 \$
Groupe Québéco inc.	375 600,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU d'accepter, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur
l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, la
plus basse soumission conforme, soit celle de Nordmec Construction inc. au montant



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

de 219 830,75 \$, taxes en sus, payable par le surplus libre accumulé, pour la réfection et le remplacement de la dalle de patinoire au parc Daniel-Lauzon, le tout conformément aux documents d'appel d'offres TP-2018-34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA18 09 232

9.3 Réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase II et du stationnement du parc Daniel-Lauzon - acceptation provisoire des travaux

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase II et du stationnement du parc Daniel-Lauzon ont été réalisés par l'entreprise Uniroc Construction inc. en conformité avec les documents d'appel d'offres préparés par la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D' approuver le décompte final du contrat de réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase II et du stationnement du parc Daniel-Lauzon réalisé par l'entreprise Uniroc Construction inc. au montant total de 526 510 \$, taxes en sus;

DE procéder au paiement du décompte #3 au montant de 4 206,59 \$, taxes en sus, auquel une retenue de 10 % doit être appliquée (projet 2018-11, payable par le règlement d'emprunt (2017)-A-50);

DE procéder à l'acceptation provisoire des travaux de réfection d'un tronçon du chemin du Village - phase II et du stationnement du parc Daniel-Lauzon et à la libération de la retenue contractuelle au montant de 26 325,50 \$, taxes en sus (projets 2018-11 et 2018-28, payable par le règlement d'emprunt (2017)-A-50) à laquelle une retenue contractuelle résiduelle de 5 % a été appliquée et sera remboursée lors de l'acceptation finale des travaux;

QUE ces paiements soient effectués sous réserve de l'émission par l'entrepreneur des quittances finales à l'effet que la main-d'œuvre, les fournisseurs et sous-traitants ayant déclaré leur contrat ont été payés pour le montant versé à l'entrepreneur et qu'il garantisse le maître d'œuvre contre toutes réclamations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 233

9.4 Fourniture et transport de sable abrasif 2018-2019 - contrat

CONSIDÉRANT QUE l'agglomération de Mont-Tremblant doit procéder à l'achat de sable tamisé pour l'entretien hivernal des rues et que le Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres sur invitation pour ce projet dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Coût (taxes en sus)
Excavation Miller (2014)	78 640 \$
Excavation R.B. Gauthier inc.	87 040 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

ET RÉSOLU :

- D' accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Excavation Miller (2014), au montant de 78 640 \$, incluant redevance, taxes en sus (poste budgétaire 02-330-00-622), pour la fourniture et le transport d'environ 8 000 tonnes de sable tamisé, soit un prix unitaire de 9,25 \$/tonne, redevance et taxes en sus, le tout conformément aux dispositions du document d'appel d'offres TP-2018-30;
- QUE l'octroi de ce contrat, tel que convenu avec le propriétaire de l'entreprise Excavation Miller (2014), soit conditionnel au fait que la mesure du poids des camions contenant le sable tamisé soit effectuée avec une balance à plateau fixe calibrée;
- QU' en conformité avec l'article 3 du contrat, la Ville fera procéder à plusieurs analyses granulométriques du sable tamisé livré et qu'elle pourra refuser tous matériaux non-conformes aux exigences contractuelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Environnement

11. Culture et loisirs

CA18 09 234

11.1 Autorisation de passage et d'événement

CONSIDÉRANT la demande de passage et la tenue de l'événement sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour l'autorisation de passage et la tenue d'événements;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU d'autoriser l'événement et le droit de passage pour l'activité suivante :

Organisme	Activité	Date	Lieu
Défi 808 Bonneville	Épreuve cycliste	22 et 23 septembre 2018	Territoire de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 09 235

11.2 Accueil et perception des plateaux sportifs - contrat

CONSIDÉRANT QUE l'agglomération de Mont-Tremblant désire procéder à l'accueil et la perception pour ses plateaux sportifs de septembre à décembre 2018, le Service de la culture et des loisirs a procédé à une demande de prix dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Coût (taxes en sus)
SODEM inc.	11 702,46 \$



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

Groupe Domisa inc.

13 548,15 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU DE mandater SODEM inc. pour l'accueil et la perception des plateaux sportifs de septembre à décembre 2018 au montant de 11 702,46 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-701-90-447), conformément au document de demandes de prix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Police

CA18 09 236

12.1 Entretien d'un système de radiocommunication voix et modification de couverture d'un site radio - mandat

CONSIDÉRANT QUE

la Ville désire avoir un contrat d'entretien pour ses infrastructures radiocommunication voix et modifier la couverture du site radio de Sainte-Agathe-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE

le Service de police a fait un appel d'offres public et que le comité de sélection a établi l'évaluation des propositions selon le tableau suivant :

Soumissionnaires	Évaluation technique	Évaluation globale
Metro Com Canada	83 %	12,43
Bell Mobilité	72 %	5,09

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE mandater Metro Com Canada pour l'entretien du système de radiocommunication voix et modification de couverture du site radio de Sainte-Agathe-des-Monts pour un montant maximum de 107 033 \$, taxes en sus, selon les options requises au moment de l'installation (postes budgétaires 02-xxx-00-xxx), le tout conformément au document d'appel d'offres PO-2018-05.

Du montant maximum précité, la somme de 17 710 \$, taxes en sus, sera remboursable par la MRC des Laurentides suite à une entente à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Incendie

14. Rapport

15. Acceptation de la correspondance

16. Affaires nouvelles

17. Période d'intervention des membres du conseil

18. Deuxième période de questions

Aucune question n'est posée.

CA18 09 237

19. Levée de la séance

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 13.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 septembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Marie Lanthier
Greffière